

**Direction Opérationnelle De Tissemsilt**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

**N° AT/DO38/SDFS/DAL/07/2019**  
**NIF ALGERIE TELECOM : 000216299033049**

La Direction Opérationnelle d'Algérie Télécom de Tissemsilt lance un Avis de Consultation National ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**« REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES »**

Lot N ° 01	Liaison : Lazharia – Larbaa	.....	10.2 Km
Lot N ° 02	Liaison : Bordj Bounaama – Tamelahet	.....	03.2 Km
Lot N ° 03	Liaison : Bordj Bounaama – Boucaïd	.....	06.7 Km

**Eligibilité des Candidats :**

La participation au présent Avis de Consultation s'adresse uniquement aux entreprises suivantes :

**Palier 01 :** Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quel que soit leurs qualifications ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues du dispositif de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

**Palier 02 :** Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km :

- le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les Entreprises intéressées par le présent Avis de Consultation, peuvent retirer le Cahier des Charges auprès de la Direction Opérationnelle de Tissemsilt sise Route de l'Hôpital Tissemsilt, Département des Achats et Logistique contre le paiement d'un montant de Cinq Mille Dinars Algériens (5.000,00 DA) non-remboursable au compte bancaire BNA N°: 001.00277.0300.000.108 Clé 35 Agence BNA 277 Tissemsilt.

Les soumissionnaires doivent fournir leurs offres comportant l'ensemble des documents du dossier de l'Avis de Consultation à savoir :

- **Dossier Administratif** : Un (01) original et deux (02) copies plus le Dossier en format électronique (CD),
- **Offre Technique** : Un (01) original et deux (02) copies plus l'Offre en format électronique (CD),
- **Offre Financière** : Un (01) original et deux (02) copies plus l'Offre en format électronique (CD),

Les deux Offres ainsi que le Dossier Administratif doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'Entreprise, la référence et l'objet de l'Avis de Consultation ainsi que la mention « Dossier Administratif » « Offre Technique » « Offre Financière » sur chaque pli correspondant.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**Avis De Consultation National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales**  
**N° AT/DO38/SDFS/DAL/07/2019**  
**Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques**  
**Adresse : Direction Opérationnelle de Tissemsilt**  
**Route de l'Hôpital - Tissemsilt**  
**« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »**

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la première parution du présent Avis sur le Site WEB d'Algérie Telecom ([www.algeriatelecom.dz](http://www.algeriatelecom.dz)).

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu'indiquée ci-dessus, de 08h00 à 14h00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures. Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise est autorisée pour assister à la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt, à **14h00**, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.